

SSS des collèges et Lycées Communiqué du Comité D-A Handball le 29/01/19

Jean Louis PERCHET et Franck ROBERT ont rencontré M. POMAREL, conseiller Drôme de l'IA-IPR, Monsieur LOUVET.

De cet échange, il ressort que :

- suite aux propositions du CTA du 17 janvier, une cellule EPS s'est réunie autour de M.LOUVET lundi 28 janvier pour faire des propositions d'ouvertures et fermetures de sections sportives au Recteur d'Académie qui statuera la semaine prochaine.
- aucune communication officielle n'est donc possible avant vendredi 01/02, date où l'IPR a promis de donner une réponse à P.SEGOND, président délégué du VHB.
- aucune ouverture de section ne pouvait être fléchée G/F. C'est à l'établissement de faire ce choix.
- les critères retenus pour les ouvertures sont : la répartition géographique sur l'ensemble du territoire de la Drôme, la recherche de suivi pour les élèves entre collège et lycée, le non cumul des sections sportives dans le même établissement, l'appui du monde fédéral via un conventionnement.

Nous avons affirmé notre appui total sur le maintien de la section garçons au lycée ALGOUD-LAFFEMAS à BRIFFAUT, notre volonté d'accompagner l'ouverture d'une section sportive féminine sur le bassin valentinois respectant le cahier des charges académique des sections sportives.

Notre ressenti :

- Le dossier Briffaut garçons a bien été appréhendé par l'IA-IPR, (sans donner de réponse, cf ci-dessus)
- la situation sur le lycée C.VERNET est beaucoup plus floue, la concurrence avec le basket est toujours d'actualité.

Nous avons pu échanger avec M.POMAREL sur la démarche future : nous reviendrons vers lui pour exprimer les priorités de notre vision de développement des sections sur le Territoire. Il est ouvert à une concertation bien en avant des temps de décision.